



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-18446>

Département(s) de publication : **44**

Annonce n° **24-18446**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Semitan

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 31468496000045

**Ville :** Nantes

**Code postal :** 44046

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 44

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation :** <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1420015>

**Identifiant interne de la consultation :** 24SEA2/027

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Service Commande Publique de la Semitan

**Numéro de téléphone du contact :** +33 251817700

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Une lettre de candidature accompagnée des pièces présentant la société candidate (dont notamment le nom, la raison sociale, la forme juridique etc..). Le candidat pourra utiliser le formulaire Dc1. - Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour l'engager, le cas échéant. - La copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire. - Une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés articles L. 2141-1 à 2141-5, L. 2141-7 à L. 2141-11 et R. 2143-8 du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. Le candidat fournira son numéro unique d'identification délivré par l'Insee, ou à défaut, un extrait kbis de moins de 3

mois (ou équivalent), permettant de vérifier ces points. S'il est basé à l'étranger, il fournira un document délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente de son pays d'origine attestant ces points. - Une attestation d'assurance de responsabilité civile professionnelle en cours de validité

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : - Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet de l'accord-cadre, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. Le candidat pourra utiliser le formulaire Dc2
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; - Une liste des principales livraisons effectuées/principaux services fournis au cours des trois dernières années en indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons/prestations sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de l'accord-cadre ; - Les certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants : la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres ; - L'indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution de l'accord-cadre

**Technique d'achat** : Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis** : 13/03/2024 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre)** : Opérationnels du

Département Maîtrise d'ouvrage Bâtiment de la Semitan

**Critères d'attribution** : énoncé dans le Rc

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Accord-cadre - SEMITAN : Audit technique des bâtiments

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 71356200

**Type de marché** : Services

**Description succincte du marché** : La SEMITAN souhaite mener un audit technique des bâtiments qu'elle exploite afin d'en améliorer la qualité et en garantir la conformité. L'objectif est de pouvoir assurer la performance, la durabilité et la sécurité des bâtiments. L'audit technique doit pouvoir faire ressortir les anomalies, les risques potentiels ainsi que les opportunités d'amélioration. La présente consultation est un accord-cadre mono attributaire. Chaque mission fait l'objet d'un bon de commande de la SEMITAN définissant l'objet de la prestation et le délai afférent. Le détail complet des prestations figure au CCTP. Il s'agit d'un accord cadre mono-attributaire, sans montant minimum et avec un montant maximum de 400 000 euros HT, sur l'ensemble de la durée de l'accord-cadre, conformément à l'article R. 2162-4 2° du code de la commande publique. Cet accord cadre sera exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande conformément à l'article R. 2162-2 alinéa 2 du code de la commande publique

**Lieu principal d'exécution du marché** : Agglomération nantaise 44000 - Nantes

**Durée du marché (en mois)** : 12

**La consultation comporte des tranches** : Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non

**Marché alloti** : Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Oui

**Détail sur la visite (si oui) :** La Semitan organisera une visite des lieux obligatoire. Chaque candidat devra participer à cette visite. Plus d'informations sont disponibles à l'article 8.2 du règlement de la consultation

**Autres informations complémentaires :** L'accord-cadre est reconductible tacitement 2 (deux) fois 1 (un) an. Lieu principal d'exécution du marché : Le projet concerne l'ensemble du patrimoine immobilier de la SEMITAN se trouvant dans l'agglomération nantaise. Délai de validité des offres : Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant 120 jours à compter de la date limite de réception des offres. Conditions de participation des concurrents : Les entreprises ou groupements d'entreprises souhaitant candidater devront disposer de compétences dans les domaines suivants : - Techniques de construction et d'aménagement des bâtiments - Techniques d'amélioration énergétique des bâtiments. - Efficacité énergétique. - Génie énergétique. - Économie de la construction. - Droit de l'urbanisme et de la construction. - Conception et Dessin Assistés par Ordinateur (CAO/DAO) - Sécurité Incendie Le mandataire du groupement d'entreprises ou le titulaire devra obligatoirement posséder les compétences requises dans le domaine des techniques de construction et d'aménagement des bâtiments. La sous-traitance est interdite pour le domaine suivant : techniques de construction et d'aménagement des bâtiments Procédure de recours : Tribunal judiciaire de Nantes, 19 Quai François Mitterrand, 44 921 Nantes Cedex 9. Tél : 02 51 17 95 00 / e-mail : tgi-nantes@justice.fr Langue utilisée : Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés ou accompagnés d'une traduction en français certifiés conforme à l'original par un traducteur assermenté. Remise des plis : La transmission des plis par courrier postal, courrier électronique ou par fax n'est pas autorisée

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 14/02/2024